

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{ier} AVRIL 2025

III- FINANCES

Rapport n°7 : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2025

Madame la Présidente propose au conseil communautaire de valider les **demandes de subventions 2025 pour les associations**, comme examinées lors de la Commission des Finances du 20/03/2025 et consignées dans le tableau ci-dessous :

AVMP	2 000,00
CINÉ QUA NON	5 000,00
ÉCOLE MUSIQUE DE D'ARTAGNAN	9 000,00
ÉPICERIE SOCIALE & LAEP VIC ACCUEIL	5 000,00
PENTECOTAVIC	13 000,00
TEMPO LATINO	6 500,00
CHAMBRE DES MÉTIERS & ARTISANAT D'ARTAGNAN CHEZ D'ARTAGNAN	3 717,00 3 200,00
AMIS DES ORGUES	350,00
Route Européenne d'Artagnan	1 000,00
ADRASEC 32	476,00
PIMAO	400,00
AVOZ'ART	1 000,00
65748 Subventions Privés	50 643,00